

## **LISTE DES PIÈCES POUR L'OUVERTURE D'UN ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE PAR UNE PERSONNE MORALE AYANT SON SIÈGE HORS DU DÉPARTEMENT**

- 1 extrait K bis de moins de 3 mois
- Extrait D1 de moins de 3 mois
- Copie des diplômes et certificats de travail dans l'activité
- 1 copie des statuts
- Avis de situation INSEE
- Copie du bail commercial ou contrat de domiciliation
- Carte d'assuré social si gérant majoritaire
- Copie de la pièce d'identité ou passeport + Original
- Si mandataire : pouvoir + pièce d'identité

### **Si marié(e)**

- Livret de famille

### **Si divorcé (e) ou séparé (e) de corps**

- Justificatifs

### **FRAIS**

- CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT : .....
  - REGISSEUR des recettes du T.G.I. de Fort-de-France : .....
- (Si paiement en espèces, se munir de la somme exacte)

**CENTRE DE FORMALITE DES ENTREPRISES – REPERTOIRE DES METIERS**

**Réception du public : du lundi au vendredi de 8h à 12h sauf le jeudi**